



Saint-Dionisy, le 18 septembre 2020

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est convoqué le **jeudi 24 septembre 2020 à 19h00** en mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

1. Convention avec l'Association des Familles Rurales de Calvisson
2. Subventions aux associations pour 2020
3. Convention d'occupation domaniale de relais de Birdz sur les supports d'éclairage public et divers ouvrages de la commune
4. Autorisation à donner au Maire pour la signature d'un bail emphytéotique avec la société Arkolia Energie pour l'installation d'une centrale de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil
5. Retrait de la délibération n°46/2020 du 10 juillet 2020 relative aux indemnités de fonction du maire, des adjoints et conseillers municipaux délégués
6. Indemnités de fonction du maire, des adjoints et conseillers municipaux délégués
7. Convention entre la commune, l'Association Sportive de la Vaunage et la commune de Clarensac pour l'utilisation du terrain de football
8. Mise à disposition du terrain de football à l'association Les Bipèdes de la Vaunage et à l'Association Sportive des Vétérans de Saint-Dionisy/Nages-et-Solorgues
9. Questions diverses

 Le Maire,
Jean-Christophe GREGOIRE